PREMIÈRE ÉTAPE : CANDIDATURE

Les athlètes de l'équipe nationale senior doivent soumettre ce qui suit à Gymnastique Canada dans le cadre de leur demande :

1. Des frais de demande non remboursables de 133,00 $.
2. Vos coordonnées : nom, courriel, adresse et numéro de téléphone.
3. Votre poste d'entraîneur actuel.
4. Une lettre de votre club actuel au Canada, qui inclut une déclaration de soutien ainsi que des détails sur votre poste d'entraîneur, tels que les niveaux d'athlètes que vous entraînez actuellement.
5. Une lettre de motivation et un CV à jour. Votre CV doit inclure :
    1. Votre formation.
    2. Un bref aperçu de votre implication dans l'équipe nationale (par exemple, dates, profil).
    3. Une description de votre expérience en coaching.
    4. Une liste des cours PNCE que vous avez complétés (le cas échéant).
    5. Toute autre renseignement pertinent.
6. Une vérification des **antécédents en vue d**'un travail auprès des personnes vulnérables (VAPV) de votre poste de police local au Canada, émise au cours de la dernière année. Les VAPV effectuées pour des organismes en dehors de la gymnastique ne seront pas acceptées, conformément à la *Loi sur le casier judiciaire*. L'organisme mentionné doit être reconnu en gymnastique (c'est-à-dire par Gymnastique Canada, votre organisme provincial/territorial de gymnastique ou votre club de gymnastique).

Pour que leur demande soit prise en compte, les athlètes seniors doivent également suivre les modules de formation suivants :

- Module de formation en ligne Prise de décisions éthiques PNCE
- Plan d'action d'urgence du PNCE
- Prendre une tête d'avance en sport du PNCE
- Formation sur la sécurité dans le sport
- Respect et sport pour les leaders d'activité

Un compte sur la plateforme Le Casier est requis pour compléter les 4 premiers modules. Une fois qu'un profil est créé, le titulaire du compte recevra un numéro de PNCE unique pour gérer sa formation et ses dossiers d'entraîneur.

Dans le cadre de leur demande, Gymnastique Canada recommande aux athlètes seniors de suivre le cours Fondements gymniques par le biais de leur organisme provincial/territorial de gymnastique (OPT). Ce cours est composé du module Planification d'une séance d'entraînement.